



Le 17 mars 2023

Session de la Chambre d'agriculture Réforme de la PAC et autres actualités

Lors de la Session du lundi 13 Mars 2023 présidée par **Jérôme Despey**, en présence de **M. le Préfet de l'Hérault Hugues Moutouh et le Conseiller départemental Yvon Pellet**, les priorités de l'année sont débattues avec les élus de la Chambre d'agriculture et les organismes professionnels agricoles.

Nouvelle PAC 2023-2027

La réforme de la PAC est le fruit d'un long travail du Plan Stratégique National (PSN) dans lequel la profession a fait valoir les spécificités de l'agriculture Méditerranéenne notamment le pastoralisme.

Pour les viticulteurs qui peuvent rentrer nouvellement dans le dispositif éco-régime de la PAC, un droit à paiement de base (DPB) sera nécessaire à activer sur les hectares admissibles de l'exploitation.

La période de télédéclaration est ouverte comme les autres années entre le 1^{er} avril et le 15 mai. La Chambre d'agriculture est organisée pour accompagner 1200 à 1300 agriculteurs dans l'Hérault à cette télédéclaration soit environ 1/4 des télédéclarations du département.

Jérôme Despey insiste : « *Ces aides sont attendues par les agriculteurs et compte tenu de la complexité du dispositif, nous serons mobilisés pour accompagner au mieux les agriculteurs dans le cadre de cette nouvelle PAC.* »

Le Préfet de l'Hérault reconnaît la complexité de cette nouvelle PAC tout en rappelant le maintien du niveau des aides et des objectifs de verdissement réduits par rapport à la 1^{ère} mouture.

En ce qui concerne la notion d'agriculteur actif, la FDSEA 34 alerte et demande un moratoire d'un an afin d'adapter certaines formes sociétaires aux exigences de la PAC et d'éviter l'exclusion des entreprises familiales qui représenterait 60 entreprises concernées dans le département.

Pour en savoir + : [lire dossier dans Chambre info de Mars 2023](#)

Contact Presse

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Ingrid DUPUY
06 83 38 72 74
dupuy@herault.chambagri.fr



Un deuxième sujet inquiète la profession : une « sécheresse très précoce »

Le dérèglement climatique est encore perceptible avec un déficit hydrique inédit en cette période hivernale qui normalement est propice au rechargement des nappes phréatiques. Toutes les filières héraultaises anticipent une année compliquée, alors que les surfaces irriguées ne représentent que 18% de la SAU du département.

Il y a donc une volonté d'aller vite sur l'arrêté cadre sécheresse en préparation car si des restrictions d'eau sont annoncées, des filières doivent être exemptées comme les semences, le maraichage et l'horticulture jusqu'aux récoltes. La profession agricole ne souhaite pas supporter à elle seule les restrictions d'eau.

Jérôme Despey précise : « l'eau est un bien précieux à partager de manière juste entre citoyens, activités économiques, le milieu et l'agriculture »

Le Préfet Hugues Moutouh conclut sur ces mots « Nous demanderons des efforts à tout le monde avec un appel à une consommation raisonnée ». La population de l'Hérault augmente de 1,2% par an et il faut se mobiliser sur l'état d'avancement des retenues au niveau régional.

Contact Presse

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Ingrid DUPUY
06 83 38 72 74
dupuy@herault.chambagri.fr